

MÉMOIRE

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

DÉPOSÉ AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS,
MINISTRE RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE,
MINISTRE RESPONSABLE DE L'ESTRIE ET DÉPUTÉ DE SHERBROOKE

MONSIEUR LUC FORTIN



AOÛT 2016

Depuis 1977, L'Équipe Spectra contribue au développement et au rayonnement de la scène culturelle québécoise, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce mémoire traite principalement des enjeux reliés à l'action culturelle et à l'industrie de la musique. Les problématiques spécifiques aux festivals sont exposées dans le mémoire déposé par le RÉMI (Regroupement des événements majeurs internationaux), dont nous soutenons les recommandations, notamment celle de conférer aux très grands événements un nouveau statut de « Grand festival national ».

RÉSUMÉ DES ENJEUX ET DES RECOMMANDATIONS

SOUTENIR ET VALORISER LA DIFFUSION DU PRODUIT CULTUREL QUÉBÉCOIS DE LANGUE FRANÇAISE :

- | Accentuer le lien culture et éducation.
- | Encourager la création de contenu original et les productions québécoises en français par la mise en place d'un système de bonification à l'intérieur des crédits d'impôt actuels pour le spectacle et le disque.
- | Accorder à Montréal le statut de métropole culturelle francophone et appuyer la diffusion de la chanson francophone sur son territoire.

SOUTENIR LA STRUCTURATION/CONSOLIDATION DE L'INDUSTRIE CULTURELLE COMME IMPORTANT LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LUI PERMETTRE DE CONCURRENCER LES MULTINATIONALES PAR DES MESURES SPÉCIFIQUES :

- | Élargir le crédit d'impôt à la mise en marché pour y inclure les coûts de main-d'œuvre.
- | Accroître la prévisibilité des subventions afin de permettre une meilleure planification et une vision à plus long terme.

RECONNAÎTRE L'APPORT DISTINCTIF ET L'IMPORTANCE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS À LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET LEUR CONFÉRER UN NOUVEAU STATUT DE « GRAND FESTIVAL NATIONAL » :

- | Création de nouveaux fonds réservés aux événements ayant acquis le statut de « Grand festival national » reconnaissant ainsi le rôle structurant de ces très grands événements comme moteurs de richesse culturelle et économique: création d'emplois, développement de produits culturels locaux de qualité, impacts structurants à l'échelle nationale et internationale pour l'industrie culturelle, retombées économiques, apport fondamental au développement et à la cohésion sociale.

APPUYER L'INDUSTRIE DANS SES EFFORTS DE FAIRE DU NUMÉRIQUE UNE SOURCE DE REVENUS ET UNE OPPORTUNITÉ RENTABLE POUR TOUTE LA CHAÎNE CULTURELLE :

- | Élargir les actuels crédits d'impôt pour la production de spectacles et d'enregistrements sonores, en incluant l'admissibilité des coûts de promotion et de mise en marché.
- | Mettre en place une réglementation ou un système adéquat de redevances versées aux artistes et aux entreprises, en lien avec les productions sonores. Ceci afin de protéger le contenu culturel québécois et son écosystème unique en Amérique.

MISE EN CONTEXTE

Le 15 février 2016, le ministère de la Culture et des Communications annonçait la mise en place d'un chantier de consultation qui mènera à l'adoption d'une Politique culturelle renouvelée, laquelle n'a pas été mise à jour depuis 1992. Depuis ce temps, l'industrie culturelle québécoise et les enjeux qu'elle rencontre ont changé. L'Équipe Spectra désire prendre part activement à ce mouvement de consultation et mettre à profit son expertise.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SPECTRA

Depuis 1977, L'Équipe Spectra contribue au développement et au rayonnement de la scène culturelle québécoise, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Voici ses composantes :

SPECTRA MUSIQUE

Une agence d'artistes ancrée dans le paysage culturel québécois depuis près de 40 ans qui représente une vingtaine d'artistes tels que : Philippe Brach, Jean Leloup, Patrice Michaud, Catherine Major, Susie Arioli, etc. ;

Elle agit en tant que producteur et agent de spectacle, gérant, producteur ou maison de disque et d'édition musicale. Sa maison de disques privilégie les auteurs-compositeurs-interprètes et la création originale, et mise sur les talents émergents, mais aussi sur les grands noms d'ici et de la scène internationale ;

L'agence investit dans des productions scéniques majeures et de grandes qualités, telles que « 12 Hommes Rapaillés », « Légendes d'un peuple — Le collectif », « Piaf à 100 ans ! Vive la môme » (spectacle hommage), ou « Fioritudes » ;

X3 Productions Compagnie cofondée par gsmprjct°, L'Équipe Spectra et Bleublancrouge, crée et produit des expositions interactives de calibre international qui circulent à travers le monde (Indiana Jones et l'Aventure archéologique, Star Wars Identités – L'Exposition) ;

METROPOLIS

Une salle de spectacles mondialement reconnue, et sa petite salle-annexe Le Savoy ;

Trois grands festivals de renommée internationale, dont les impacts contribuent à la structuration de l'industrie culturelle québécoise. À titre de maître d'œuvre, L'Équipe Spectra a une relation contractuelle avec chacun de ces organismes indépendants à but non lucratif :

FESTIVAL INTERNATIONAL DE **JAZZ** DE MONTRÉAL

37 éditions depuis 1980
2 millions de visites par année
650 concerts par année / 60% d'artistes québécois
Près de 400 journalistes accrédités provenant de 12 pays

FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

28 éditions depuis 1989
1,3 millions de visites par année
Programmation 100% francophone
250 concerts par année / 70% d'artistes québécois
RV Pros des Francos : 300 pros accrédités de la Francophonie

MONTRÉAL EN LUMIÈRE

17 éditions depuis 2000
1,4 millions de visites par année (en hiver !)
Multiprogrammation, dont Nuit blanche à Montréal et Illuminart

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Basé sur son expérience dans l'industrie culturelle québécoise, L'Équipe Spectra présente quelques enjeux et recommandations liés aux «grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui»¹, auxquels la Politique culturelle 2017 s'attardera.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE / LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

SOUTENIR ET VALORISER LA DIFFUSION DU PRODUIT CULTUREL QUÉBÉCOIS DE LANGUE FRANÇAISE :

| Accentuer le lien culture et éducation. Il est essentiel de mettre en place des initiatives de développement des publics, et ce dès l'enfance, à même le programme scolaire, au moment où la culture s'ancre. Nous proposons la création d'un comité transversal réunissant des intervenants du milieu de l'éducation et de la culture pour relever les principales problématiques, identifier les objectifs et participer à l'élaboration du programme.

| Encourager la création de contenu original et les productions québécoises en français par la mise en place d'un système de bonification à l'intérieur des actuels crédits d'impôt pour la production de spectacles et d'enregistrements sonores. Le Québec représente une réelle pépinière de talents et de créateurs, reconnue ici comme à l'échelle internationale. L'investissement dans le développement de la musique québécoise est synonyme d'investissement en capital de risque, et l'aide publique s'avère indispensable pour les entreprises du secteur dont la marge bénéficiaire est actuellement très faible. Ainsi, par cette mesure, le gouvernement favorisera :

- | Le soutien des auteurs-compositeurs ;
- | Les productions locales d'albums ;
- | La production d'albums originaux plutôt que des « best of » ou des « compilations » ;
- | Le dynamisme artistique et identitaire du Québec en appuyant de façon accrue et directe le développement du talent local.

| Accorder à Montréal le statut de métropole culturelle francophone, bassin important de créations-productions-diffusions et porte d'entrée des immigrants au Québec. La musique et les arts sont des éléments d'intégration culturelle importants et la pérennité de la culture québécoise et du français passe par leur appropriation par les nouveaux arrivants. Il est nécessaire de reconnaître cette particularité montréalaise et encourager la diffusion de la chanson francophone sur son territoire en donnant un avantage concurrentiel aux artistes, producteurs et diffuseurs de contenu francophone notamment via :

- | Des mesures incitatives aux diffuseurs privés et aux salles de spectacles privées situés à Montréal ;
- | Des tarifs avantageux sur la location des salles de spectacles détenus par le gouvernement ;
- | Des soutiens financiers additionnels aux festivals de musique francophone par une « prime métropole ».

¹ Cahier de consultation, Renouveau de la Politique culturelle du Québec

LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

SOUTENIR LA STRUCTURATION/CONSOLIDATION DE L'INDUSTRIE CULTURELLE COMME IMPORTANT LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LUI PERMETTRE DE CONCURRENCER LES MULTINATIONALES PAR DES MESURES SPÉCIFIQUES :

| **Élargir le crédit d'impôt à la mise en marché pour y inclure les coûts de main-d'œuvre.** La valorisation de la main-d'œuvre par un modèle de calcul des CIR (crédits d'impôt remboursables) représenterait une mesure d'amélioration doublement bénéfique : profitable pour les producteurs (les coûts de main-d'œuvre représentent la part la plus importante de leur budget), favorisant la création d'emploi, l'embauche de personnel et de collaborateurs québécois qualifiés, le développement d'expertises ainsi qu'une meilleure rémunération. Elle permettrait une industrie plus structurée qui serait au final plus productive et plus outillée à faire face à la concurrence internationale.

| Permettre aux artistes et aux entreprises d'avoir une vision de développement à plus long terme, par une indexation automatique des soutiens octroyés et **la signature d'ententes pluriannuelles.**

Le développement d'une industrie forte et concurrentielle où les créateurs, artistes et artisans sont soutenus par des entreprises prêtes à investir pour soutenir la création est essentiel pour maintenir la vivacité de la culture québécoise. Un des enjeux actuels est l'écart critique entre les multinationales du divertissement, les produits de niche et les artistes de moyenne stature. L'industrie québécoise du disque et du spectacle, de par sa spécificité culturelle de langue française, est elle-même de « moyenne stature » face aux géants mondiaux.

RECONNAÎTRE L'APPORT DISTINCTIF ET L'IMPORTANCE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS À LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET LEUR CONFÉRER UN NOUVEAU STATUT DE « GRAND FESTIVAL NATIONAL » :

| **Créer de nouveaux fonds réservés aux événements ayant acquis le statut de « Grand festival national », reconnaissant ainsi leur rôle structurant pour l'industrie comme moteurs de richesse culturelle et économique :** création d'emplois, développement de produits culturels locaux de qualité, impacts structurants à l'échelle nationale et internationale, retombées économiques, apport fondamental au développement et à la cohésion sociale.

| **Arrimer les travaux du Ministère de la Culture et des Communications et ceux du Ministère du Tourisme du Québec,** afin que la reconnaissance de « Grand festival national » revête un caractère gouvernemental plutôt que sectoriel.

| **Inscrire nommément les plus grands festivals dans la Politique culturelle** comme éléments phares de la marque identitaire du Québec, participants actifs de son dynamisme culturel et son rayonnement international et partenaires du gouvernement. Le principal enjeu des festivals à maturité est de se renouveler et de faire face à la concurrence internationale. L'implication des gouvernements est essentielle à leur pérennité.

L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

L'ère numérique et les nouvelles plateformes de vente/de diffusion ont révolutionné l'industrie culturelle. La population a désormais un accès sans précédent aux produits culturels et leur consommation est plus accessible étant donné la proximité des outils d'achats disponibles. Auparavant, chaque dollar dépensé en culture (ex. : achat d'albums physiques ou de billets de spectacles) contribuait directement à la carrière des créateurs et la croissance des entreprises. L'arrivée du numérique et le changement des habitudes de consommation fragilise et compromet l'ensemble des maillons de l'industrie culturelle québécoise.

APPUYER L'INDUSTRIE DANS SES EFFORTS DE FAIRE DU NUMÉRIQUE UNE SOURCE DE REVENUS ET UNE OPPORTUNITÉ RENTABLE POUR TOUTE LA CHAÎNE CULTURELLE :

| Élargir les actuels crédits d'impôt pour la production de spectacles et d'enregistrements sonores, en incluant l'admissibilité des coûts de promotion et de mise en marché. Les stratégies d'entreprises sont soumises à des changements rapides et profonds dans un nouvel écosystème où la promotion, la mise en marché et la production culturelle sont de plus en plus intimement liées. L'attention du public, des médias et des diffuseurs dépend d'actions stratégiques innovantes qui permettent de se démarquer dans cette ère numérique en constante mouvance.

| Mettre en place une réglementation ou un système adéquat de redevances versées aux artistes et aux entreprises, œuvrant en productions sonores. Ceci afin de demeurer concurrentiel, de protéger le contenu culturel québécois et son écosystème unique en Amérique, dans cette ère numérique globale.

REMERCIEMENTS

Nous vous remercions de l'attention accordée au contenu de ce mémoire qui contient les enjeux et les recommandations de L'Équipe Spectra en regard au renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Afin de poursuivre son implication à ce processus citoyen important, nous saisissons l'opportunité d'intervenir lors de la Commission parlementaire qui aura lieu dans les prochains mois.